

Dispenser les activités d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

19 et 20 septembre, 17 et 18 octobre, 12 et 13 décembre 2022 - LYON

Formation permettant la délivrance d'un certificat de 40h, conformément à l'Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient..

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Connaître le cadre réglementaire de l'éducation thérapeutique du patient (ETP), ses enjeux et les étapes d'un programme.
- Clarifier les différents types de compétences pouvant être développées auprès des patients
- Prendre conscience de ses représentations de la maladie chronique et de la relation soignant/soigné.
- S'approprier les principes de la promotion de la santé.
- Découvrir les processus de changement de comportement.
- Appréhender les enjeux et modalités de la relation éducative avec les patients dans le quotidien de la prise en charge.
- Découvrir et expérimenter des outils et techniques d'animation mobilisables dans des actions éducatives individuelles et/ou collectives.
- Connaître les ressources disponibles pour aider à élaborer et/ou mener un programme d'ETP.

PUBLICS

Tous professionnels, bénévoles associatifs et patients, susceptibles de mettre en place de l'Education Thérapeutique du patient
Les publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont prioritaires.

Si vous êtes porteur d'un handicap, nous vous invitons à contacter la responsable pédagogique, afin de vérifier ensemble que l'environnement matériel et les modalités de formation sont adaptées.

INTERVENANTES

Adeline MICHEL et Elise VALLIET formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.

LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes—Siege
62 cours Albert Thomas
69008 LYON
Salle de Formation

Accès en transport en commun : Arrêt de métro Sans Souci (ligne D)

DURÉE & HORAIRES

6 jours soit 42h au total
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

PRÉREQUIS

Participer ou avoir pour projet de participer à un programme d'ETP ou à des actions éducatives auprès de patients.

Tarif : 1050 €

Date de création ou mise à jour
de ce programme :
29/10/2021

Renseignements pédagogiques :
Elise VALLIET IREPS ARA Délégation 38
Tél. 04 76 00 63 45
elise.valliet@ireps-ara.org

1/2

Dispenser les activités d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

19 et 20 septembre, 17 et 18 octobre, 12 et 13 décembre 2022 - LYON



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle dédiée à la formation avec vidéoprojecteur.

Groupe de 10 à 15 participants, maximum 3 personnes par structure.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

L'espace extranet de la formation met à disposition les ressources documentaires nécessaires pour les stagiaires : supports de formation, bibliographie, production réalisées durant la formation.

Emargement et suivi de présence par demi-journée.

Evaluation des acquis par construction et animation d'un atelier collectif d'ETP et questionnaire en fin de formation.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Suivi d'évaluation entre 3 et 6 mois par questionnaire.



PROGRAMME

Jour 1 & Jour 2

- Se connaître : attentes, expériences, représentations.
- Définir l'ETP et connaître le cadre réglementaire.
- La relation soignant/soigné
- Les Inégalité sociales de santé et les approches en promotion de la santé
- Les intentions et postures éducatives

Jour 3 & Jour 4

- La posture éducatives et les compétences relationnelles
- Le bilan éducatif partagé: Objectifs, postures et méthodes.
- Les ressources en éducation thérapeutique du patient
- La place des patients dans un programme d'ETP
- Les compétences d'auto soins et d'adaptation.
- Les processus de changement de comportement
- Les séances éducatives en ETP

Jour 5 & Jour 6

- Les animations collectives en éducation thérapeutique du patient : construire, animer, évaluer une séance
- Evaluer ses actions en ETP
- Bilan de ces 6 journées de formation, et perspectives.

Les participants ont également la possibilité d'accéder en dehors des jours de présentiels, à un module de formation en ligne, qui reprend les apprentissages des 2 premiers jours de formation.

2/2



DEMANDE D'INSCRIPTION p.1/2

Je souhaite m'inscrire à la formation :

DISPENSER LES ACTIVITES D'UN PROGRAMME D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT

prévue les 19,20 septembre, 17, 18 octobre et 12,13 décembre 2022

Merci d'écrire lisiblement et de remplir tous les champs.

Un bulletin d'inscription incomplet ne pourra pas être validé, veuillez remplir attentivement SVP.

CONTACT DU DE LA CANDIDAT E

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse + VILLE (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email (OBLIGATOIRE et PROPRE AU CANDIDAT !) :

CONTACT DE L'EMPLOYEUR (ne pas remplir si vous êtes indépendant ou particulier)

Nom + Raison Sociale :

Adresse + VILLE :

Nom et prénom du responsable hiérarchique :

Tél :

Email du responsable (OBLIGATOIRE et différent de celui du stagiaire, pour signer votre convention):

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Si le contact de facturation est différent, la facture est à adresser à :

Nom :

Email :

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui, lequel : Non

Veuillez noter SVP :

- ◆ Le nombre de participants limité à 15 personnes (3 personnes maximum par structure).
- ◆ Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction des éventuels prérequis.
- ◆ Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
- ◆ Une convention de formation, à nous retourner signée, sera envoyée par mail à votre employeur. Si vous êtes un particulier ou un indépendant, un contrat vous sera envoyé pour signature.

Suite du bulletin en p.2 svp.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)



DEMANDE D'INSCRIPTION p.2/2

Pour finaliser votre demande d'inscription, merci de nous parler de vous...

VOTRE STATUT PROFESSIONNEL (OBLIGATOIRE) :

- Salarié(e) du privé
- Salarié(e) du public
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier / Etudiant
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant
- Autre (ex: patient partenaire...)

QUELS SONT VOS BESOINS OU VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION ?

.....

.....

.....

.....

.....

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap.

MERCI DE JUSTIFIER CI APRÈS QUE VOUS REMPLISSEZ LES PRÉREQUIS DEMANDÉS :

.....

.....

.....

.....

Bulletin à retourner par mail ou courrier
avant le 30 juin 2022 à :
IREPS ARA Siège
62 cours Albert Thomas
69008 LYON
 Tél. 04 72 00 55 70
[**formation@ireps-ara.org**](mailto:formation@ireps-ara.org)



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

Soutien

